



MOODY'S
ANALYTICS

TRANSFORMER LE RISQUE ET LA CONFORMITÉ

Créer un monde où le risque est compris, de sorte que les décisions peuvent être prises en toute confiance

Livre blanc sur la propriété effective

| Sommaire

1. Propriété effective : un enjeu crucial qu'il faut maîtriser
2. Définitions et normes relatives à la propriété effective
 - Comment définir le bénéficiaire effectif ?
 - La propriété effective sous l'angle de la participation
 - La propriété effective sous l'angle du contrôle
3. Évolutions réglementaires en matière de propriété effective
 - Évolutions réglementaires aux États-Unis, dans l'UE et dans le reste du monde
 - Mise à jour des orientations du GAFI sur la mise en œuvre de sa Recommandation 24 révisée
 - La loi Corporate Transparency Act américaine
 - Le Register of Overseas Entities (registre des entités étrangères) du Royaume-Uni
 - La décision de la Cour de justice européenne sur la propriété effective
 - Le paquet législatif de l'Union européenne sur la lutte anti-blanchiment
 - Le secteur immobilier à Singapour
 - La loi néo-zélandaise portant modification de la loi sur la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (Anti-Money Laundering and Countering Financing of Terrorism Amendment Act)
4. Quelles conséquences ?
5. Découvrez comment Moody's Analytics peut vous aider
6. Solutions de Moody's Analytics pour l'identification et la vérification des bénéficiaires effectifs
 - Orbis
 - Kompany
 - Grid



1 | Propriété effective : un enjeu crucial qu'il faut maîtriser

Depuis le début des années 2010, le domaine de la conformité subit une transformation sous l'effet de la croissance des volumes de données, qui a permis d'améliorer les stratégies de lutte contre le blanchiment de capitaux (LBC) et le financement du terrorisme (FT). Les progrès réalisés dans les technologies exploitant les données ont permis de mettre au jour les relations complexes au sein des écosystèmes d'entreprises, tout en relevant les attentes réglementaires à l'échelle mondiale. Cette meilleure compréhension des liens entre les structures de propriété et de contrôle des sociétés offre un moyen d'agir avec des renseignements concrets pour lutter contre la criminalité financière.

Afin de maintenir la conformité aux réglementations LBC et FT, de protéger sa réputation et d'éviter les sanctions financières, il est essentiel d'avoir accès aux données sur les entreprises et de les exploiter pleinement. Ces données apportent de la transparence aux organisations légitimes en les aidant à identifier les bénéficiaires effectifs (ultimate beneficial owners ou UBO) et à déterminer avec qui elles font réellement des affaires.

Les nouvelles réglementations, telles que la loi américaine sur la transparence des entreprises (Corporate Transparency Act ou CTA), ainsi que des facteurs géopolitiques, comme le rythme et l'ampleur des sanctions appliquées dans le contexte de la guerre russo-ukrainienne, ont conduit les organisations à mettre davantage l'accent sur l'identification des bénéficiaires effectifs avec qui elles sont en relation.

L'accès en temps réel aux données sur la propriété effective est crucial dans l'environnement opérationnel dynamique actuel. Les équipes de conformité ont besoin d'accéder rapidement aux données pour pouvoir prendre des décisions concernant les individus et les entités qui exercent un contrôle, direct ou indirect, sur une entreprise au sein de leur réseau d'affaires. Il est également essentiel qu'elles soient immédiatement informées de tout changement dans les structures de propriété qui pourrait entraîner une augmentation des risques ou une non-conformité aux sanctions et aux réglementations LBC/FT.

Dans le souci du respect des exigences en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme et des normes du Groupe d'action financière (GAFI) du G7 ainsi que d'autres règles nationales, il est indispensable pour les organisations de pouvoir tirer parti de données fiables, complètes et actualisées sur les sociétés et la propriété. Cela permet de prendre des décisions sereines et de s'assurer d'intégrer et de collaborer avec des entités légitimes, tout en offrant la capacité de surveiller et de signaler les profils à risque plus élevé.



2 | Définitions et normes relatives à la propriété effective

Comment définir le bénéficiaire effectif ?

Il est capital pour les équipes de conformité de bien saisir les critères et les définitions afin de protéger leur organisation. Le GAFI définit un bénéficiaire effectif comme « *la ou les personnes physiques qui en dernier lieu possèdent ou contrôlent un client et/ou la personne physique pour le compte de laquelle une opération est effectuée. Sont également comprises les personnes qui exercent en dernier lieu un contrôle effectif sur une personne morale ou une construction juridique. Seule une personne physique peut être un bénéficiaire effectif ; du reste, plusieurs personnes physiques peuvent être le bénéficiaire effectif d'une même personne morale ou construction juridique* ».



La propriété effective sous l'angle de la participation

Une des méthodes permettant de définir la propriété effective revient à déterminer le pourcentage de participation, puisque c'est cette participation qui donne à l'actionnaire une influence sur une entreprise. Le bénéficiaire effectif n'est pas nécessairement un actionnaire majoritaire.

Selon la méthode du GAFI, le seuil de propriété minimal est fixé à 25 %. Ce pourcentage peut également être la somme des participations cumulées d'actionnaires distincts. De récentes orientations publiées par le GAFI font référence au « contrôle au-delà du seuil ». Si deux actionnaires possèdent chacun 12,5 % et sont manifestement liés, ils peuvent être considérés comme bénéficiaires effectifs.

La propriété effective sous l'angle du contrôle

La propriété effective¹ par le contrôle désigne les différentes manières par lesquelles une personne ou une entité peut exercer une influence sur une entreprise sans nécessairement détenir une participation directe.

- **Droits de vote différentiels:** certains actionnaires peuvent exercer une influence disproportionnée sur les décisions d'une société en raison des droits de vote spécifiques attachés à leurs actions.
- **Pouvoir de nommer la majorité des cadres dirigeants:** une personne ou une entité peut être en mesure de placer ou d'écarter des décideurs clés au sein d'une entreprise, et donc d'influer sur son orientation stratégique et ses activités.
- **Contrôle au moyen des instruments de dette:** si une personne ou une entité détient une part importante de la dette d'une entreprise, elle peut être en mesure d'influencer ses décisions, en particulier en période de difficultés financières ou de restructuration.
- **Contrôle par l'entremise de personnes morales et de sociétés:** une personne ou une entité peut contrôler indirectement une entreprise en passant par des entités juridiques, telles que des fiducies, des fondations ou des sociétés, pour détenir des participations ou exercer une influence.
- **Contrôle par des moyens informels:** il s'agit notamment des situations dans lesquelles une personne physique ou morale exerce une influence significative ou détient de facto une société, même si la propriété n'est pas officiellement enregistrée ou encadrée par des accords juridiques. Le contrôle par des moyens informels peut s'opérer, par exemple, lorsque le véritable bénéficiaire effectif garde l'anonymat, tout en confiant la gestion de l'entreprise à un partenaire ou un proche.

¹Guidance on beneficial ownership of legal persons », GAFI, <https://www.fatf-gafi.org/en/publications/Fatfrecommendations/Guidance-Beneficial-Ownership-Legal-Persons.html>.

3 | Évolutions réglementaires en matière de propriété effective

Évolutions réglementaires aux États-Unis, dans l'UE et dans le reste du monde

Les réglementations liées à la propriété effective évoluent constamment du fait des nouvelles réalités économiques, des pressions géopolitiques et des efforts de lutte contre la criminalité financière. Dans un environnement commercial globalisé et interconnecté, il est essentiel de pouvoir accéder aux données sur la propriété effective, pour identifier les bénéficiaires effectifs, y compris ceux basés à l'étranger et opérant au sein de structures de propriété complexes ou transnationales.

En outre, le fait que les criminels trouvent sans cesse de nouveaux types d'actifs et de véhicules pour blanchir leur argent, comme l'immobilier, incite également à faire progresser la réglementation. L'immobilier et la propriété foncière ont justement fait partie des thèmes traités par les récentes évolutions réglementaires à Singapour et en Nouvelle-Zélande ainsi que du côté de la Companies House (le registre des sociétés) britannique.

Mise à jour des orientations du GAFI sur la mise en œuvre de sa Recommandation 24 révisée

Le GAFI a mis à jour ses orientations sur la transparence de la propriété effective en publiant une révision de la Recommandation 24 adoptée en mars 2023. Ces recommandations visent essentiellement à inciter les organismes de réglementation à créer et tenir à jour des registres d'informations sur la propriété effective, et proposent des meilleures pratiques à adopter afin d'améliorer la transparence et l'accessibilité des données en la matière.

Les principaux axes de la [mise à jour des orientations](#) incluent les préconisations suivantes:

- Exiger des pays qu'ils recourent à une « approche pluridimensionnelle ». Les gouvernements sont désormais tenus d'employer des dispositifs multiples pour recueillir et tenir à jour les informations sur la propriété effective, de manière à ce que les autorités compétentes puissent agir en temps voulu.
- La nécessité pour les entreprises opérant dans un pays de tenir compte des niveaux de risque des entités dans leur pays, mais aussi des entités étrangères ayant des liens notables avec le pays où l'entreprise a des activités.





La loi Corporate Transparency Act américaine

Dans le cadre d'une refonte plus large de la LBC aux États-Unis, le CTA vise à prévenir le blanchiment de capitaux et se concentre particulièrement sur les petites entreprises, pour lesquelles les informations relatives à la propriété et au contrôle peuvent être plus opaques ou enregistrées de manière moins rigoureuse, en comblant les lacunes existantes en matière de transparence qui peuvent être exploitées par des criminels.

En vertu du CTA, les autorités américaines obligent les petites entreprises à identifier, comprendre et divulguer leurs structures de propriété auprès des autorités de réglementation, imposant la tenue d'une base de données des « informations sur la propriété effective ».

Toutes les petites entreprises américaines ou celles basées à l'étranger qui ont une activité aux États-Unis doivent soumettre des informations spécifiques au FinCEN (Financial Crimes Enforcement Network), dont le nom commercial de l'entité, l'adresse actuelle, l'État d'enregistrement et le numéro d'identification de l'employeur, ainsi que les noms, dates de naissance, adresses et pièces d'identité officielles avec photo des bénéficiaires effectifs de l'entité.

L'éventail d'entreprises tenues de s'enregistrer est considérable, mais il y a des exceptions, notamment les entreprises opérant dans des secteurs très réglementés, les entreprises de plus de 20 salariés et générant un chiffre d'affaires annuel supérieur à 5 millions de dollars ainsi que les sociétés dormantes.

Le Register of Overseas Entities (registre des entités étrangères) du Royaume-Uni

Le gouvernement britannique a mis en place de nouvelles exigences visant à assurer la transparence autour de la propriété foncière sur le territoire dans le but de lutter contre le blanchiment de capitaux et le contournement des sanctions. Une nouvelle règle obligeait notamment les entités étrangères qui possèdent des biens ou effectuent des transactions impliquant des biens immobiliers au Royaume-Uni à divulguer les informations sur la propriété et à s'enregistrer auprès de la Companies House.

La date limite pour l'enregistrement était fixée au 31 janvier 2023. Les bénéficiaires étrangers de biens fonciers au Royaume-Uni n'ayant pas respecté cette obligation ont désormais l'interdiction d'acheter et de vendre dans le pays.



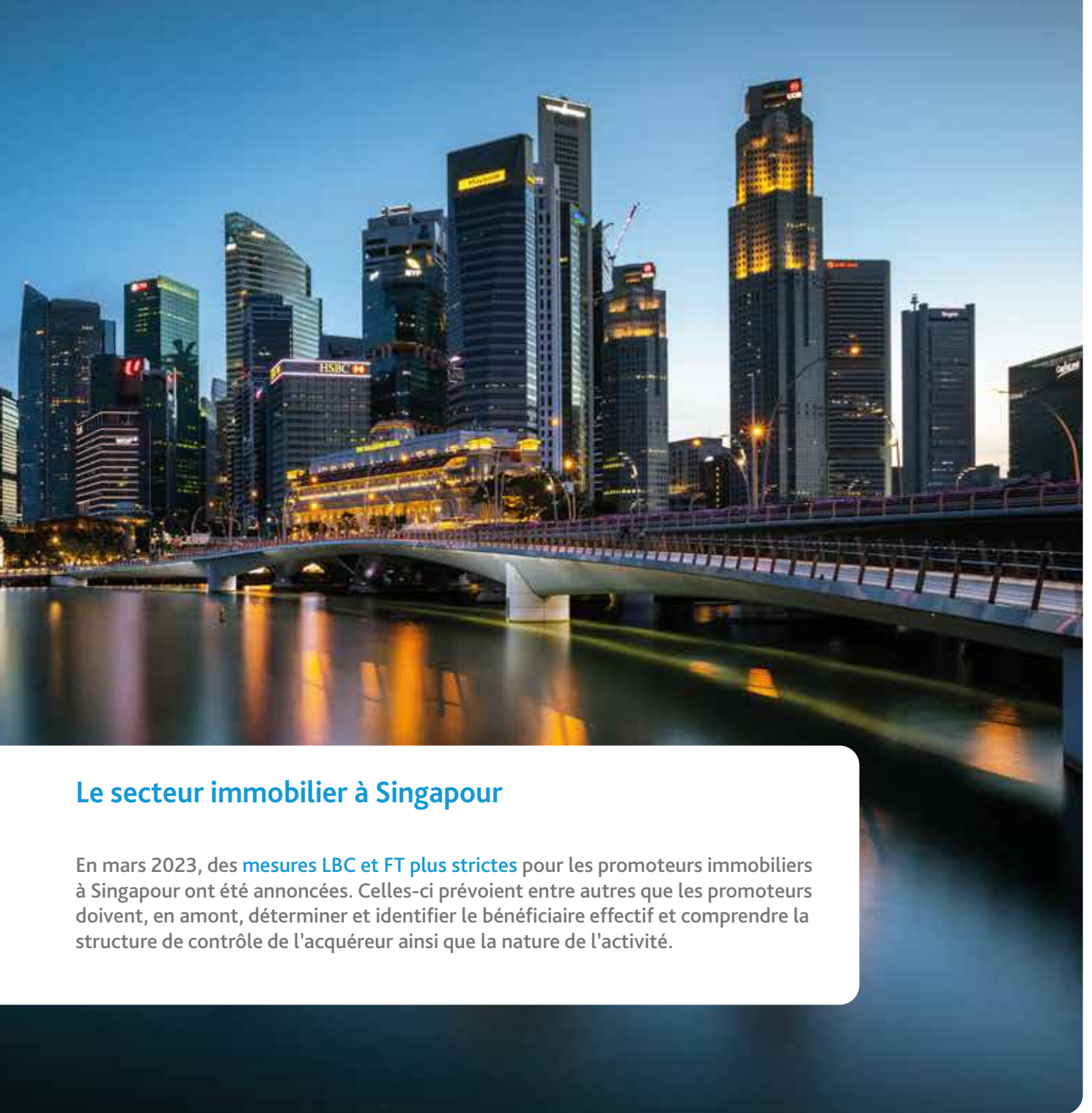
La décision de la Cour de justice européenne sur la propriété effective

En novembre 2022, la CJUE a rendu un nouvel arrêt invalidant une disposition de la 5e directive anti-blanchiment garantissant l'accès du grand public aux registres des bénéficiaires effectifs des sociétés, au motif qu'elle constituait une ingérence dans le droit au respect de la vie privée des individus. Cette disposition a donc été supprimée, mais la Commission européenne continue de collaborer avec les « autorités compétentes et les entités assujetties » pour accéder aux registres des sociétés des États membres.

Le paquet législatif de l'Union européenne sur la lutte anti-blanchiment (AMLR, ALBC et AMLD6)

Ce « **paquet LBC** » établira un nouveau cadre réglementaire pour toutes les entités assujetties ayant des activités dans l'UE. Le règlement sur la lutte contre le blanchiment de capitaux (Anti-Money Laundering Regulation ou AMLR) contient des dispositions sur le devoir de vigilance à l'égard de la clientèle qui serviront de socle à l'Autorité de lutte contre le blanchiment de capitaux (ALBC) pour superviser une quarantaine d'établissements transfrontaliers d'importance systémique.

Les questions de la définition de la propriété effective et de l'accès aux registres occupent une place centrale dans les négociations, et il est probable que le seuil de 25 % servant à déterminer la propriété effective sera réduit. En mars 2023, le Parlement européen a en effet proposé d'abaisser le seuil à 15 % en général et à 5 % pour les cas qui présentent des risques élevés, en s'appuyant sur la 6e directive anti-blanchiment (AMLD 6) comme vecteur de changement. Les négociations se poursuivent et devraient aboutir à la fin de l'année 2023. Les entités assujetties ont donc tout intérêt à suivre l'évolution de la situation afin de s'assurer qu'elles seront capables de respecter ces nouvelles normes.



Le secteur immobilier à Singapour

En mars 2023, des **mesures LBC et FT plus strictes** pour les promoteurs immobiliers à Singapour ont été annoncées. Celles-ci prévoient entre autres que les promoteurs doivent, en amont, déterminer et identifier le bénéficiaire effectif et comprendre la structure de contrôle de l'acquéreur ainsi que la nature de l'activité.

La loi néo-zélandaise portant modification de la loi sur la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (Anti-Money Laundering and Countering Financing of Terrorism Amendment Act)

La Nouvelle-Zélande a adopté une approche proactive dans la mise en œuvre et le renforcement progressif de son cadre de lutte contre le blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme, en « **introduisant de nouvelles obligations pour les entités déclarantes** ». La phase 2 de la loi a étendu la responsabilité aux agents immobiliers, aux avocats, aux comptables, aux praticiens de l'immobilier, à certaines entreprises qui commercialisent des biens de grande valeur et aux activités de paris hippiques et sportifs.

4 | Quelles conséquences ?

Les évolutions et les nouvelles règles imposées par les autorités de réglementation et d'application de la loi ont pour objectif de prévenir le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme et, en cela, elles imposent des exigences supplémentaires aux équipes de conformité.

Les entreprises ont besoin d'avoir une visibilité sur les structures de propriété des entités de leur réseau d'affaires pour pouvoir effectuer la due diligence, l'onboarding et les déclarations d'activités suspectes.

De plus, de nombreuses règles et règlements, y compris le CTA, le registre des entités étrangères de la Companies House et les lignes directrices du GAFI, imposent une approche transnationale. Les entreprises et les organismes de réglementation partagent la nécessité d'identifier les bénéficiaires effectifs étrangers, ce qui implique de jongler entre différents niveaux d'accès aux données.

Alors que certains pays et organismes de réglementation travaillent à accroître la transparence et l'accès à l'information sur les bénéficiaires effectifs, d'autres progressent plus lentement ou ont choisi une approche différente. Par exemple, les entreprises de l'UE et celles qui ont des relations commerciales avec la zone ont maintenant un défi de taille à relever : automatiser l'accès aux données sur la propriété effective.

En tout état de cause, les entreprises de tous les pays et de toutes tailles doivent composer avec les enjeux de la propriété effective et se conformer aux réglementations applicables. En exploitant la technologie, les outils d'automatisation et les ensembles de données adaptés, il est possible d'améliorer l'efficacité de la conformité, de la prévention de la criminalité financière et de l'identification des risques au sein de son réseau d'affaires.

5 | Découvrez comment Moody's Analytics peut vous aider

Moody's Analytics offre des solutions complètes pour aider les organisations à se frayer un chemin dans les arcanes de la propriété effective. Nous sommes en mesure d'aider les organisations à identifier et vérifier les bénéficiaires effectifs, à calculer les informations de contrôle et de propriété et à appréhender les risques, afin qu'elles puissent prendre des décisions sereines sur les personnes avec lesquelles elles collaborent.

En tirant parti de notre plate-forme flexible d'orchestration de flux de travaux, de nos ensembles de données primés, de nos analyses et de nos solutions d'intégration avec des fournisseurs mondiaux, nos clients développent leur propre écosystème KYC pour aboutir à des solutions de gestion des risques performantes.

Grâce à sa technologie innovante et à son expertise métier, Moody's Analytics est en mesure d'assurer un filtrage précis et un onboarding rapide des clients et des tiers, de manière automatisée. Nos capacités s'étendent sur tout le cycle de vie de la relation, puisqu'elles permettent une surveillance permanente du risque de contrepartie sur l'ensemble des réseaux mondiaux en temps quasi réel.

Moody's Analytics KYC aide des clients à automatiser leurs parcours d'onboarding dans 197 pays et 211 juridictions ; en 2022, nous avons effectué en moyenne plus de 800 millions de vérifications quotidiennes de nouveaux clients et tiers, qui incluent un contrôle par rapport à notre base de données composée de plus de 17 millions de profils de risque, de plus de 446 millions d'entités et de plus de 34 000 entités sanctionnées.

Nos solutions personnalisables donnent aux professionnels de la gestion du risque et de la conformité les moyens d'assurer une conformité maximale et une expérience client de haut vol sans aucun compromis.

Rendez-vous sur: www.moodys.com/kyc

Suivez-nous: www.linkedin.com/company/moodysanalytics

6 Solutions de Moody's Analytics pour l'identification et la vérification des bénéficiaires effectifs

Orbis

Orbis est la ressource de données comparables sur les entreprises privées la plus puissante au monde, donnant accès à une mine d'informations sur plus de **450 millions d'entreprises et d'entités**. Ce vaste ensemble de données permet aux organisations d'acquérir une compréhension plus fine des entités avec lesquelles elles collaborent et de révéler les liens entre les entreprises et les individus. La grande variété de données stockées est annexée et standardisée, de sorte qu'elles soient accessibles, exploitables et plus faciles à intégrer dans les processus de conformité.



Le pourcentage intégré est un pourcentage de propriété « calculé » tenant compte de tous les liens directs et indirects entre une entité et une autre. Cette fonctionnalité est particulièrement utile pour déterminer le pourcentage de propriété effective d'un individu dans une entreprise donnée au sein d'une structure actionariale complexe. Elle permet également de s'y retrouver dans les structures de propriété circulaires et de révéler le véritable bénéficiaire effectif.

Le « power score » révèle les actionnaires puissants, qui pourraient exercer un contrôle de facto sur une société, quel que soit leur pourcentage de participation. Ce calcul se base sur une analyse de l'ensemble du réseau de propriété pour déterminer l'équilibre de pouvoir relatif entre les actionnaires. Le « power score » vous aide à comprendre quels sont les actionnaires qui contrôlent effectivement la société et qui ont la plus grande influence en matière de vote et de prise de décision.

Les données Orbis sont collectées à partir de diverses sources allant de la documentation officielle, comme l'information financière publiée par les entreprises et les numéros LEI, à des ressources plus générales, y compris la recherche sectorielle, la couverture médiatique et les analyses boursières. Orbis maintient un ensemble de données complet et exclusif sur la propriété couvrant plusieurs dimensions :

- Participations et filiales
- Propriété directe et indirecte
- Bénéficiaires effectifs — nationaux et internationaux
- Indicateurs d'indépendance
- Groupes de sociétés : toutes les sociétés ayant le même propriétaire bénéficiaire que la société concernée
- Diagrammes en arborescence des entreprises
- Propriété effective : en fonction de votre appétit pour le risque et des seuils de pourcentage définis, les bénéficiaires effectifs d'une entité sont isolés et affichés dans un module dédié auquel vous pouvez souscrire

Orbis structure les données provenant de ces sources de manière à permettre de calculer la propriété en utilisant une approche « ascendante » ou « descendante » et de modifier les définitions de la propriété en ajustant les seuils de pourcentage pour correspondre à un certain degré d'appétit pour le risque.

Informations sur Orbis: <https://www.moody.com/web/fr/fr/kyc/products/orbis-compliance.html>

API KYC de kompany

L'API KYC de kompany est une API unique qui permet aux plates-formes CRM ou CLM de conformité de se connecter aux registres du commerce, aux autorités financières et aux administrations fiscales dans plus de 200 pays. Les équipes de conformité peuvent ainsi accéder aux données et documents originaux de plus de 115 millions d'entreprises, ce qui permet d'alimenter les processus de conformité UBO avec des données directement issues de la source.

Grâce à l'API KYC de kompany, vous pouvez intégrer une solution de découverte UBO dans les processus de conformité de votre entreprise, de telle sorte que les utilisateurs peuvent s'affranchir des barrières juridictionnelles dans leurs recherches. Cette latitude facilite et améliore la précision des analyses de la propriété transfrontalières, alors que les équipes peuvent également s'appuyer sur des preuves documentaires à l'épreuve des audits et des visualisations interactives.

Informations sur kompany: <https://www.moody's.com/web/fr/fr/kyc/products/kompany.html>

Grid

Grid offre une vaste base de données organisées axées les risques, dont une large partie peut être exploitée pour alimenter les processus de conformité LBC et FT. Ces données comprennent:

- Plus de 17 millions de profils de risques. Les informations liées aux risques pertinentes concernant une personne ou une entreprise sont rassemblées dans un profil de risque unique.
- 14 000 sources surveillées en permanence. GRID utilise des informations provenant de ces sources et s'appuie également sur plus de 3 milliards d'articles de la dernière décennie pour couvrir 240 pays et territoires.
- La couverture comprend les actualités défavorables, les sanctions et les listes de surveillance, les personnes politiquement exposées ainsi que des ensembles de données spécialisées.

Informations sur GRID: <https://www.moody's.com/web/en/us/kyc/products/grid.html>